

# Appel à candidatures collèges

## Cycle A Tout Doc 2026

### Prix départemental du film documentaire



#### Contexte

Dans le cadre de son Schéma de développement de la lecture publique, la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne propose aux collégiens un cycle A Tout Doc. Le dispositif permet d'appréhender le cinéma documentaire, de développer l'esprit critique des élèves et de décerner le prix A tout Doc du film documentaire, parmi une sélection de films proposée par les intervenants de l'association Addoc.

#### Objectifs

Valoriser le cinéma documentaire auprès des adolescents et répondre aux axes du Schéma de Lecture publique et aux exigences d'une démarche EAC (notamment celui de l'EMI, analyse de l'image, développement de l'esprit critique). Le dispositif A Tout Doc permet de rendre les collégiens acteurs d'un parcours au cœur de la création contemporaine. En 2026 la sélection des films comme les propositions de médiation aborderont la problématique de l'égalité filles-garçons. Trois tandems collèges /bibliothèques pourront participer à cette prochaine édition.

#### Étapes du Cycle A Tout Doc

- **Le 03 février 2026 :** A la Médiathèque départementale, une journée obligatoire de préparation et d'ateliers pour les enseignants et bibliothécaires qui accueilleront un *Cycle A Tout Doc*.
- **Entre mars et mai 2026 :** Une semaine de résidence d'une semaine par collège. Chaque établissement accueille pendant une semaine balisée une série d'actions et d'ateliers pour deux classes. Au programme des résidences :
  - Présentation du cinéma documentaire
  - Visionnage des films de la sélection 2026
  - Initiation à la pratique documentaire
  - Choix d'un film et travail sur l'argumentation
- **Mai-juin 2026 :** des ambassadeurs de chaque classe se réunissent et sélectionnent collectivement le film lauréat.

## Présentation de l'association Addoc et des intervenants

**ADDOC**, l'association des cinéastes documentaristes œuvre depuis plus de trente ans à la valorisation et la transmission d'une pensée et d'une pratique vivante du cinéma documentaire. Elle réunit des réalisateurs et des réalisatrices, des techniciens et des techniciennes du cinéma documentaire en activité.

**Alexandre HILAIRE**, réalisateur autodidacte, est très impliqué dans les questions de transmission et d'éducation à l'image, il encadre depuis plus de quinze ans des ateliers en milieu scolaire, auprès de publics variés. Il poursuit actuellement son travail autour de l'adolescence en marge, des rapports de classe et des milieux modestes, à travers l'écriture de portraits documentaires et *L'Égaré*, un long-métrage de fiction développé à l'atelier scénario de La Fémis.

**Catherine TISSIER** est réalisatrice de films documentaires et de fiction. Elle est venue au documentaire autour des questions de représentation et de l'accès à la parole, en particulier celle des femmes. La thématique de l'égalité femmes-hommes est celle de son travail professionnel depuis plus de 20 ans. Elle cherche chaque fois au travers de ses films et des ateliers qu'elle encadre à l'aborder différemment. Dans le cadre des parcours d'atelier avec des collégiens en Seine-St-Denis, de 2017 à 2023, elle a décliné le thème de l'égalité filles-garçons de différentes manières : stéréotypes, marketing genré, héroïnes et modèles, découverte de femmes remarquables, mariage arrangé, parcours professionnel... à la fois en montrant des films aux élèves et en les accompagnant lors d'ateliers pratiques.

## Pour candidater

**Avant le 15 octobre 2025**, envoyez par courriel une note explicitant votre motivation pour bénéficier d'un cycle A Tout Doc. Comment intégrez-vous ce cycle au sein de votre parcours pédagogique et de votre établissement ? Pour quelles classes ? Quel lien avec le CDI ? Quels professeurs porteront le cycle ? Quelles actions de partenariat mettez-vous en place avec des structures culturelles de proximité (médiathèque notamment...). Où imaginez-vous les ateliers et les projections ? Comment pensez-vous la valorisation des collections de films ?

La note de candidature est à déposer auprès de [stephane.miette@departement77.fr](mailto:stephane.miette@departement77.fr) et [valerie.petit@departement77.fr](mailto:valerie.petit@departement77.fr) avant le 15 octobre 2025.

Un comité de sélection mis en place par la Médiathèque départementale avisera les collèges retenus début novembre.

L'ensemble des cycles A Tout Doc est financé par le Département de Seine-et-Marne.